



L'opposition entre métropoles, agglomérations urbaines et zones rurales est stérile car les dynamiques actuelles montrent surtout l'importance de la relation entre les deux types d'espace, le rôle clé des logiques de réseaux et d'interdépendances. Le CESER a ainsi choisi de ne pas considérer les campagnes ou les villes comme des isolats, des mondes clos, mais plutôt comme des espaces en interaction et dont les limites s'effacent, au sein d'un même « système » global qui contribue à les organiser et à les modifier.

En Auvergne Rhône-Alpes, comme ailleurs, les territoires ruraux se recomposent rapidement. Les évolutions démographiques – entre accumulation, dépeuplement et nouvelles attractivités rurales selon les lieux –, la diversification des sociétés de plus en plus mobiles, le développement de nouveaux modes d'habiter, la réorganisation des fonctions (productives mais aussi résidentielles, de loisirs ou de « nature ») et des formes de gouvernance, conduisent à une formidable diversité géographique.

Les territoires ruraux constituent un « espace-atout » pour l'économie et le développement de la région Auvergne-Rhône-Alpes à condition d'accompagner leur développement et de gérer durablement leur croissance (gestion du foncier et des mobilités ; ingénierie de projets et investissements ; choix de gouvernance,...).

Télécharger la contribution  
[www.auvergnherhonealpes.fr/ceser](http://www.auvergnherhonealpes.fr/ceser)

rh2010/123RF maxym/123RF unkreatives/123RF Gudella/123RF

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Lyon  
 8 rue Paul Monrochet - CS 90051 - 69285 Lyon cedex 02  
 T. 04 26 73 49 73 - F. 04 26 73 51 98

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand  
 59 Bd Léon Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2  
 T. 04.73.29.45.29 - F. 04.73.29.45.20



Septembre 2017

## VERS UN DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX EN AUVERGNE RHONE-ALPES

En choisissant de fournir cette contribution consacrée aux développements des territoires ruraux, le CESER entend sortir de la confrontation rural-urbain.

Cette approche est aujourd'hui dépassée et tend à marginaliser les territoires ruraux en occultant la richesse de leurs contributions réelles aujourd'hui, et encore plus demain.

Elle s'oppose, qui plus est, à la cohésion territoriale et sociale.

Il entend y substituer une approche constructive qui permette à la fois d'affirmer les atouts spécifiques des territoires ruraux et d'entraîner tous les acteurs dans une co-construction dynamique du développement territorial.

Notre pays a su encore garder un certain équilibre urbain/rural mais celui-ci est aujourd'hui fragilisé. Le CESER a souhaité proposer cette réflexion fondée sur la solidarité et sur l'innovation et rappeler par ses préconisations les éléments qui lui apparaissent nécessaires afin d'offrir un développement harmonieux et un avenir aux territoires ruraux.



**CESER**  
 Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil Économique, Social & Environnemental Régional

# TROIS GROUPES DE PRECONISATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

## CONFORTER L'ÉCONOMIE RURALE PRODUCTIVE ET RÉSIDENTIELLE

### Sécuriser l'agriculture : enjeu alimentaire et économique

- ▶ Soutien à la modernisation des exploitations agricoles et des activités agroalimentaires
- ▶ Sauvegarde du foncier agricole par une gouvernance foncière locale (SCOT, PLU et PLUI)
- ▶ Développement d'une forte politique « Montagne » et de compensation de handicap
- ▶ Revenus complémentaires grâce à la pluriactivité et/ou à la mise en place de petites unités de production d'énergie (méthanisation, éolien, photovoltaïque en toiture) à des échelles complémentaires à l'activité agricole

### Reconnaître les services écosystémiques rendus par l'agriculture et la forêt

- ▶ Rémunérer la fourniture de services écosystémiques dans le cadre de conventions bi ou multilatérales
- ▶ Privilégier dans ce cadre les démarches de contractualisation

### Développer le tourisme en milieu rural

- ▶ Avoir une volonté politique de développement du tourisme à tous les niveaux : local, régional, national.
- ▶ Mettre en réseau et harmoniser tous les acteurs en charge du développement du tourisme local
- ▶ Mettre en valeur le patrimoine naturel et la biodiversité
- ▶ Professionnaliser et qualifier les acteurs du tourisme rural.

## AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE RURALES : L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES RURAUX

### Conserver et développer les emplois ruraux

- ▶ Soutien aux innovations : service de remplacement, groupement d'employeur, coopérative d'activités télétravail,...

### Développer les services d'intérêt général

- ▶ Présence de services au public indispensable
- ▶ Modèle des maisons de santé pluridisciplinaires à dupliquer dans d'autres secteurs.
- ▶ Programme de réhabilitation de logement et de bâti, dans les centre-bourgs qui accueillent ces services au public

### Reconnaître la place prise par la mobilité

- ▶ Favoriser les aménagements, notamment de stationnements commerciaux, des centre-bourgs.
- ▶ Réfléchir de manière prospective aux futures formes d'utilisation de l'automobile (covoiturage, autopartage bornes recharges électriques, partage économe et/ou collectif,...)
- ▶ Soutenir la mise en place de plans de déplacements adaptés, concertés et coordonnés dans les territoires ruraux.

### Assurer l'accessibilité physique et numérique

- ▶ Régénérer et optimiser les infrastructures existantes
- ▶ Veiller à des moyens budgétaires adaptés aux besoins spécifiques des routes de montagne
- ▶ Poursuivre et amplifier le plan régional de rattrapage des zones blanches de téléphonie mobile

## METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT

### Renouveler la gouvernance pour refléter les nouveaux équilibres de populations et d'activités

- ▶ Cette gouvernance particulière doit émerger à partir du bloc communal (commune et intercommunalité) « brique de base » de notre organisation territoriale et doit s'appuyer sur une stratégie territoriale partagée et portée par tous les acteurs
- ▶ Reconnaître la diversité des espaces et, partant, la diversité des modes de gouvernance : les dynamiques de projet doivent pouvoir s'additionner aux logiques de guichet.
- ▶ Consolider la proximité dans l'action et la légitimité démocratique des territoires en renforçant le rôle des citoyens. Cela doit s'appuyer sur les Conseils de développement et le CESER, tout en facilitant l'engagement de l'ensemble des acteurs.

### Soutenir les innovations locales sociales et organisationnelles.

- ▶ Associer approche verticale (via différents niveaux territoriaux : de la commune rurale aux métropoles, jusqu'à la Région) et approche « projet de territoire » ; raisonner d'abord à partir des projets et en mobilisant ensuite les « objets administratifs » les plus adaptés.
- ▶ Préserver les ressources en ingénierie de projet, y compris mutualisées.
- ▶ Susciter ou soutenir les espaces de rencontres et d'échanges permettant de maintenir et créer du lien entre acteurs de l'économie productive et résidentielle (y compris résidents secondaires) pour, à terme, s'engager dans des méthodes et des projets intersectoriels, interprofessionnels
- ▶ Renforcer/créer des partenariats rural-urbain, via des schémas sectoriels spatialisés et des contrats uniques entre collectivités urbaines et rurales.

